



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conflit opposant l'Arménie à l'Azerbaïdjan

Question au Gouvernement n° 3278

Texte de la question

CONFLIT OPPOSANT L'ARMÉNIE À L'AZERBAÏDJAN

M. le président. La parole est à M. Jacques Marilossian.

M. Jacques Marilossian. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, je vous parle non sans émotion et à plus d'un titre : en tant que membre des groupes d'amitié France-Turquie et France-Azerbaïdjan, mais aussi en tant que président du groupe d'amitié France-Arménie, dont de nombreux membres s'associent à ma question.

Depuis le 12 juillet dernier, des affrontements transfrontaliers meurtriers ont lieu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Ces combats interviennent après les propos du président azerbaïdjanais, Ilham Aliév, qui a menacé de quitter les pourparlers de paix sur le Haut-Karabagh, jugeant que son pays avait « le droit de chercher une solution militaire au conflit ». La Turquie, hélas, semble lui apporter son soutien. Nous ne pouvons que le condamner.

La région du Haut-Karabagh est historiquement arménienne. Ses vallées parsemées d'églises et de monastères, parfois plus que millénaires, en témoignent. Mais elle fait l'objet de contestations depuis qu'en 1921, ce territoire, alors peuplé à 95 % d'Arméniens, fut rattaché à l'Azerbaïdjan par Staline.

Monsieur le ministre, qu'a fait et que compte faire la France pour défendre la cause de la paix, de la liberté, de la fraternité et de la démocratie dans la région, pour éviter que le Caucase ne s'enflamme et pour trouver une solution politique, pacifique et pérenne, au conflit du Haut-Karabagh ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Les événements qui se sont déroulés dans cette région, autour du 14 juillet, sont très préoccupants, pour plusieurs raisons.

D'abord parce que depuis la guerre dite « des quatre jours », en avril 2016, c'est la première fois que se produisent des affrontements armés de cette ampleur : ils ont fait dix-neuf morts, dont un Arménien tué hier.

Ensuite parce que c'est la première fois que ces affrontements ont lieu non pas au Haut-Karabagh, sur la ligne de contact où se sont déroulés les combats d'avril 2016, mais sur la frontière internationale entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Enfin parce que la crise sanitaire complique la situation : ces deux pays, singulièrement l'Arménie, sont particulièrement touchés, avec les conséquences sociales que l'on imagine.

Comme vous le savez, monsieur le député et président du groupe d'amitié France-Arménie, une mission de médiation a été confiée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe – OSCE – à la Russie, aux États-Unis d'Amérique et à la France. Cette coprésidence à trois peut paraître une configuration un peu bizarre, mais nous l'exerçons et, depuis dix jours, nous avons pris les initiatives nécessaires pour aboutir à un cessez-le-feu – pratiquement respecté en ce moment – et à une reprise des négociations entre les parties, parce qu'il n'y aura pas de solution militaire.

Il faut trouver la solution politique. Avec de la bonne volonté et l'engagement des deux parties, je pense que l'on peut aboutir à cette solution. En tout cas, sachez que la France, en tant que coprésidente de ce groupe que l'on appelle le groupe de Minsk, fera tous les efforts possibles pour aboutir à ce résultat. Nous avons l'écoute des uns et des autres pour aboutir à une solution pérenne, même si le chemin sera encore long.

M. le président. La parole est à M. Jacques Marilossian.

M. Jacques Marilossian. Je vous remercie de votre réponse, monsieur le ministre. Si vous pensez qu'ils peuvent vous aider, n'hésitez pas à faire appel aux membres des groupes d'amitié France-Turquie, France-Azerbaïdjan et France-Arménie de l'Assemblée nationale. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. Ben voyons ! Ils vont se rendre sur place et régler le problème !

Données clés

Auteur : [M. Jacques Marilossian](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3278

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 juillet 2020](#)